

La Fondation du patrimoine

Première institution de défense du patrimoine, la Fondation du patrimoine sauve chaque année plus de 200 monuments, églises, théâtres, moulins, musées, etc et participe activement à la vie des centres-bourgs, au développement de l'économie locale et à la transmission des savoir-faire.

Forte de 20 ans d'expérience, elle a su développer des outils efficaces, lui permettant de mener de nombreuses actions de restauration aux côtés des collectivités et propriétaires privés.

1 projet est ainsi soutenu tous les 5 kms !

Reconnue d'utilité publique, la Fondation du patrimoine offre une garantie de sécurité et une transparence financière saluée par la cour des comptes. Chaque projet fait l'objet d'une instruction approfondie et d'un suivi rigoureux. Les dons ne sont reversés qu'à la fin des travaux ou des grandes phases, sur présentation des factures acquittées.

Sur le terrain, un solide réseau d'experts, composé de bénévoles et salariés, accompagne les projets et œuvre ainsi chaque jour à la préservation de notre patrimoine et de nos paysages.

Votre don ira à un projet de qualité !

► Mentions légales

Les informations recueillies sont nécessaires à la gestion de votre don. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au service administratif de la Fondation du patrimoine. Seuls le maître d'ouvrage de la restauration que vous avez décidé de soutenir et l'espace d'architecture romane seront également destinataires ; toutefois si vous ne souhaitez pas que nous leur communiquions vos coordonnées et le montant de votre don, veuillez cocher la case ci-contre.

En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent ainsi que d'un droit de suppression de ces mêmes données. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser à la délégation Ile-de-France dont vous dépendez.

La Fondation du patrimoine s'engage à reverser au maître d'ouvrage les sommes ainsi recueillies nettes des frais de gestion évalués forfaitairement à 6 % du montant des dons.

Les personnes ayant reçu le label de la Fondation du patrimoine ne pourront pas bénéficier d'une réduction d'impôt pendant toute la durée d'effet dudit label. Les entreprises travaillant sur ce chantier de restauration ne pourront pas faire un don ouvrant droit à une réduction d'impôt.

Contacts



FONDATION DU PATRIMOINE

Délégation Ile-de-France
153 bis av Charles-de-Gaulle
92200 Neuilly-sur-Seine
idf@fondation-patrimoine.org
www.fondation-patrimoine.org
Suivez-nous sur

Pour tout envoi de dons :
FONDATION DU PATRIMOINE
Délégation Ile-de-France
BP 70289
75867 PDC PARIS 18



POIGNY-LA-FORÊT
Place Maurice Hude
78125 Poigny-la-Forêt
mairie@poigny78.fr
www.poigny-la-foret.fr



« SAUVONS LES MOULINEAUX »
1 allée du vieux château
78125 Poigny-la-Forêt
sauvons-les-moulineaux.e-monsite.com



Je donne !
Pour la
restauration du

► Prieuré des Moulineaux de Poigny-la-forêt (Yvelines)



Faites un don
pour ce projet sur

www.fondation-patrimoine.org/70839

Description du projet

UN TRESOR DE L'ARCHITECTURE GRANDMONTAINE

Des vestiges de l'architecture grandmontaine dans l'écrin de la forêt de Rambouillet : le Prieuré des Moulineaux à l'entrée de Poigny-la-Forêt, sur la route de Chartres, attend de renaître.

Il faut restaurer ces vestiges du site de la celle des Moulineaux «joyaux de l'architecture grandmontaine» datés du XII^e siècle, puis transformée en château à la fin du XVI^e siècle et devenue manufacture de feuilles d'étain au XIX^e.

Après une remise en état préalable de l'espace naturel depuis 2016, la clôture de la chapelle en 2020, restaurer charpente et toiture qui abritent notamment une voûte exceptionnelle est urgent.

UN PEU D'HISTOIRE

Fondée vers 1160, la celle des Moulineaux accueille jusqu'à dix-huit moines. Luttés intestines, guerres font peu à peu tomber le Prieuré dans l'oubli. En 1577, Jean d'Angennes, seigneur de Poigny, la transforme en demeure fortifiée en pleine guerre de religion. Le chœur de la chapelle demeure. La nef devient salle d'armes. Le nymphée, le mur fortifié, les douves datent de cette époque. Au XIX^e siècle, le domaine devient manufacture de feuilles d'étain. La légende des amours malheureuses d'Hilda vient couronner l'histoire du Prieuré.

Nul visiteur qui ne se désole de la dégradation du site jusqu'en décembre 2012 où est fondée l'Association « Sauvons les Moulineaux » soutenue par la ville de Poigny-la-Forêt. Pétition, alerte des autorités, classement, les Moulineaux, enfin acquis par la commune en 2016, peuvent être sauvés. En 2020, l'association compte plus de 200 membres et œuvre avec la ville la main dans la main.

LES CONTREPARTIES

Pour tout don de 20 € : Remerciements et carte postale

50 € : Remerciements + visite privée du site + conférence

400 € : Remerciements + copie imprimée d'une aquarelle du site + invitation à l'inauguration des travaux + conférence

800 € : Remerciements + gravure d'un dessin de la chapelle + invitation à l'inauguration des travaux + conférence

5 000 € : Remerciements + inscription sur la plaque des mécènes + invitation à l'inauguration des travaux + conférence

Montant des travaux	308 000 €
Objectif de collecte	60 000 €
Début des travaux	Premier trimestre 2021

© Sauvons les Moulineaux/Thierry Conwert/Hélène Charrier



Bon de souscription

► Oui, je fais un don pour aider la restauration du prieuré des Moulineaux

Et j'accepte que mon don soit affecté à d'autres actions de la Fondation du patrimoine si la collecte dépasse la part restant à la charge du porteur de projet ou si le projet de restauration n'aboutissait pas dans un délai de cinq années après le lancement de la présente souscription.

Sur notre site internet

www.fondation-patrimoine.org/70839
ou en flashant le QR code ci-contre.



Je télécharge mon reçu fiscal directement sur mon compte donateur.

98462

Par chèque

Je complète les informations ci-dessous et je retourne ce bon de souscription à Fondation du patrimoine, DR Ile-de-France, BP 70289, 75867 PDC PARIS 18, accompagné de mon règlement à l'ordre de :

Fondation du patrimoine - Prieuré des Moulineaux

Le montant de mon don est de _____ €

Nom ou Société : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

E-mail : _____

Téléphone : _____

Le reçu fiscal vous sera adressé par e-mail et établi à l'attention de l'émetteur domicilié à l'adresse figurant sur le chèque*

► Je bénéficie d'une réduction d'impôt

Pour l'année en cours, au titre de l'impôt :

sur le revenu sur la fortune immobilière sur les sociétés

Exemples de dons	50 €	200 €	500 €
Coût réel après réduction de l'impôt sur le revenu	17 €	68 €	170 €
<small>(Réduction d'impôt à hauteur de 66 % du don et dans la limite de 20 % du revenu imposable)</small>			
Coût réel après réduction de l'impôt sur la fortune immobilière	12,5 €	50 €	125 €
<small>Réduction d'impôt à hauteur de 75 % du don dans la limite de 50 000 € (cette limite est atteinte lorsque le don est de 66 666 €)</small>			
Coût réel après réduction de l'impôt sur les sociétés	20 €	80 €	200 €
<small>Réduction d'impôt de 60 % du don et dans la limite de 5 % du chiffre d'affaires HT</small>			

*Si vous souhaitez recevoir votre reçu fiscal par courrier postal, merci de cocher la case ci-contre